



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

JEUDI 15 FÉVRIER
CONFÉRENCE
LYCÉE DESCARTES
Salle polyvalente - 18h00

M. YOUNES BENMOUMEN,
Président de TAFRA,
diplômé de Sciences-Po Paris



LA RESPONSABILITÉ
DES ÉLUS
DANS LE
CADRE DE LA
RÉGIONALISATION
AVANCÉE



TAFRA



U.S.-Middle East Partnership Initiative



Conférence ouverte au grand public

La responsabilisation des élus dans le cadre de la régionalisation avancée.

L'architecture de l'État marocain est en pleine mutation. Six ans après la réforme constitutionnelle de 2011, de nombreuses lois organiques et ordinaires, ainsi qu'un très grand nombre de décrets ont précisé les principes édictés par la constitution.

Au cœur de celle-ci, la « régionalisation avancée », long processus entamé il y a plusieurs décennies, et qui s'est accéléré en 2011. Désormais, les élus régionaux, provinciaux et communaux sont en charge du développement local et doivent impulser une nouvelle dynamique plus proche des besoins des citoyens.

Leur élection en 2015 a favorisé un regain de participation attestant d'un intérêt plus important des citoyens marocains.

La structure électorale est composée des conseils de la région, de la province et préfecture et de la commune.

Cette structure gagne en responsabilité et en moyens financiers. Parallèlement, la structure administrative, composée du maillage des agents d'autorité représentant l'État, voit elle aussi son rôle évoluer. Or, alors que la reddition des comptes s'impose comme un principe incontournable de la pratique politique dans le cadre de la nouvelle constitution, il s'agit aujourd'hui de rendre possible son exercice, à toutes les échelles, par la clarification des responsabilités de chacun, ainsi que par l'accès à l'information publique.

Il apparaît donc nécessaire d'interroger la capacité des acteurs à se saisir de ces nouvelles modalités.

Enfin, il s'agira ici d'ouvrir un travail de réflexion sur les moyens nécessaires permettant de surmonter ces trois obstacles. En effet, le manque d'information, la complexité des coalitions politiques et les possibles conflits de compétences entre institutions élus superposées sur un même territoire risquent de noyer la responsabilité des élus, et avec elle, la possibilité d'une reddition des comptes.

Intervenants :

Younes Benmoumen, Président de Tafra, diplômé de Sciences-Po Paris.
David Goeury. Géographe. Professeur en CPGE au lycée Descartes.